

Avis du CBNA sur le projet de réouverture de la passerelle de la Baume aux hirondelles
Gorges du Verdon - Alpes-de-Haute-Provence
Juillet 2009 - Jérémie VAN ES



Contexte de l'étude

Prochainement amené à se prononcer sur la réouverture ou non au public de la passerelle de la Baume aux hirondelles, le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence a sollicité l'avis du Conservatoire botanique national alpin sur l'impact de cette réouverture sur la végétation.

La passerelle en question est ancrée dans la falaise où elle descend depuis les tunnels du couloir Samson jusqu'au rivage du Verdon.

Habitat et espèces végétales d'intérêt patrimonial concernés par ce projet

La passerelle de la Baume aux hirondelles descend le long d'une paroi rocheuse calcaire qui constitue un habitat d'intérêt communautaire dans le cadre de la directive européenne sur les habitats (« Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique » (8210)).

Cette paroi calcaire possède une configuration encavée, qui représente l'habitat typique de trois espèces protégées, endémiques des Préalpes du Verdon : la Doradille de Jahandiez (*Asplenium jahandiezii* (Litard.) Rouy.), la Raiponce de Villars (*Phyteuma villarsii* R. Schulz) et la Moehringie intermédiaire (*Moehringia intermedia* Loisel. ex Panizzi). Ces trois espèces présentent une répartition mondiale extrêmement réduite, limitée aux seuls abords du Verdon sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, et des Alpes-

Maritimes pour la Raiponce de Villars (voire les cartes de répartition ci-dessous données pour le territoire d'agrément du CBNA).

Souvent de dimension réduite, cette configuration d'encavement atteint à la Baume aux hirondelles une vaste ampleur, qui a permis le développement de populations particulièrement remarquables de ces trois espèces.

Nature des menaces liées à la réouverture

Les aménagements nécessaires à la réouverture de cette passerelle au public pourront entraîner des destructions ponctuelles de ces espèces protégées. Néanmoins l'impact le plus grand à prévoir sera lié aux déplacements des randonneurs le long de cette passerelle, qui pourront être amenés à prendre appui sur la paroi durant une grande partie de la descente assez vertigineuse, particulièrement en cas de forte affluence où les croisements seront mal aisés.

Cette passerelle constituant l'un des rares points d'accès au rivage des Gorges du Verdon, l'affluence sera très grande et le risque d'endommagement de la végétation endémique également très fort.

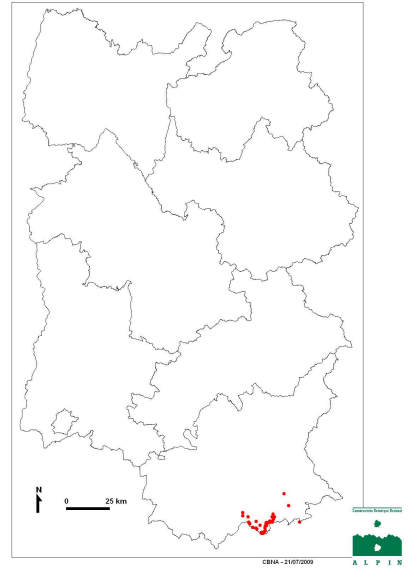
Avis du CBNA

Devant le caractère particulièrement remarquable de cette paroi calcaire encavée, la taille remarquable des populations de trois espèces endémiques des Préalpes du Verdon et la forte affluence à prévoir le long de cette passerelle qui constitue l'un des rares points d'accès au rivage des Gorges du Verdon, le CBNA émet de très grandes réserves sur ce projet qui s'accompagnerait inévitablement d'un endommagement de la végétation exceptionnelle de ce site.



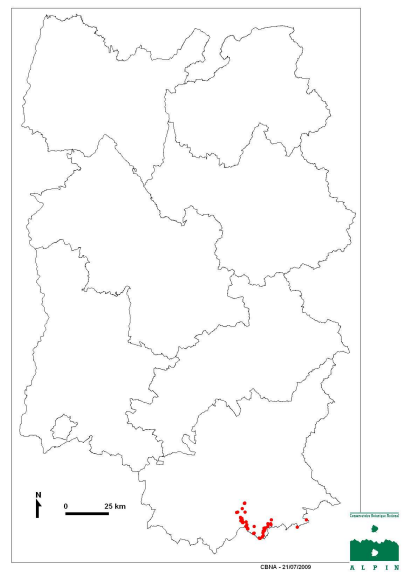
La Doradille de Jahandiez (*Asplenium jahandiezii* (Litard.) Rouy.)

Répartition de *Asplenium jahandiezii* (Litard.) Rouy.



La Moehringie intermédiaire (*Moehringia intermedia* Loisel. ex Panizzi)

Répartition de *Moehringia intermedia* Loisel. ex Panizzi



La Raiponce de Villars (*Phyteuma villarsii* R. Schulz)

Répartition de *Phyteuma villarsii* R. Schulz

